

# Comment paramétrer Padlet pour un usage scolaire quand on est seul.e, confiné.e et débordé.e

L'outil Padlet est un outil gratuit, pratique, facile à prendre en main et très puissant pour partager toutes sortes de contenus numériques.

Il est collaboratif, c'est-à-dire qu'il permet de fabriquer à plusieurs un objet numérique en ligne... Et c'est justement ce qui peut poser

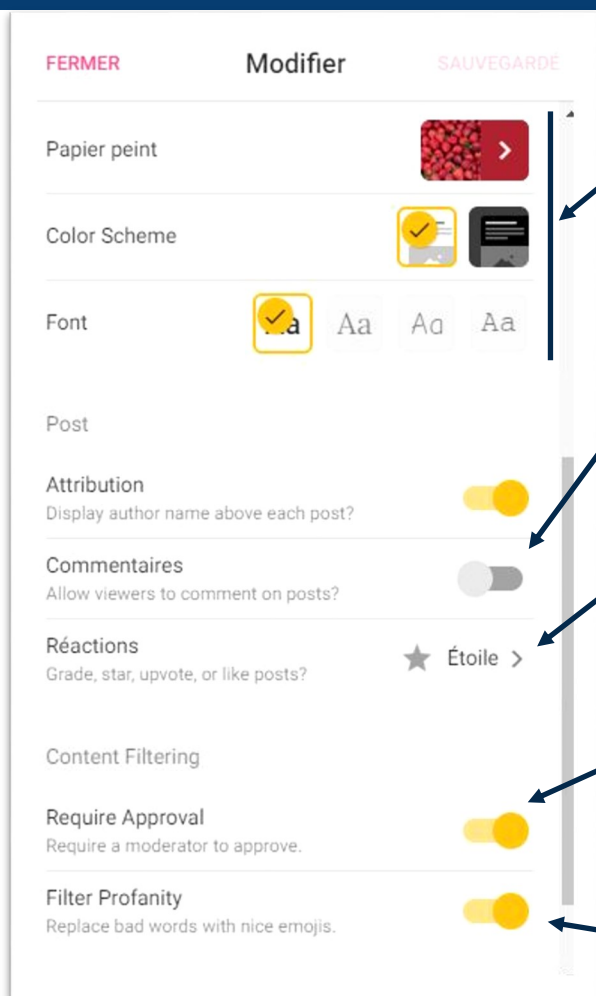
problème dans le cas d'une utilisation scolaire, car il ne faudrait pas que n'importe qui vienne publier n'importe quoi sur cet objet que l'on met à disposition des élèves et de leur famille. Voici quelques règles simples qui éviteront les déconvenues.

## Au départ

Quand vous créez un compte, et un premier mur, si vous l'ouvrez, il y a deux menus auxquels il faut faire bien attention. Ça se situe en haut à droite de l'écran : le menu *Partager* et le menu *Paramètres* (la petite roue dentée).



## Dans le menu Paramètres



Ces trois options sont pour l'aspect visuel et artistique du Mur. On peut laisser aller sa créativité sans incidence.

Les commentaires doivent être désactivés. C'est vrai que c'est dommage ! Mais même le propriétaire du mur (c'est-à-dire l'enseignant.e) ne peut pas les lire avant qu'ils ne soient rendus publics. Et, parfois, certains *Visiteurs* se lâchent, protégés qu'ils sont par l'anonymat. Alors on évite et on ferme.

Ca, c'est fun ! Les Visiteurs du mur peuvent (ou non) réagir aux publications (posts) en les notant, en les likant, etc. A vous de choisir de quelle façon.

Si les visiteurs ont eux-aussi le droit d'écrire sur le mur, alors, il **faudrait** que *Require Approval* soit activé. Ce qu'ils ont écrit ne sera rendu public que si vous l'approuvez. L'enseignant.e garde alors le contrôle de ce qui est publié... ou pas.

Si *Filter Profanity* est activé, les gros mots sont remplacés par des icônes, comme dans les BD. C'est mieux.

# Dans le menu Partager

C'est là que l'on va régler les paramètres de partage du mur. Il faut donc y faire très attention !

**FERMER** Partager

Invite Members

**ADD MEMBERS**

Respect de la vie privée ?

**Secret.**  
Keep the padlet hidden from the public. If I choose to share it with someone, they should be able to access it.

Visitors can write.

**CHANGE PRIVACY**

Partager

🔗 Copy link to clipboard

📄 Get QR code

<> Intégré dans votre blog ou votre site internet

✉ Courriel

C'est ce bouton *Change Privacy* qui est le plus important !  
Voyons ce qui se passe si on clique dessus

- Votre mur peut être :
- **Privé** : vous seul y avez accès, vous et les collaborateurs (qui devront avoir aussi un compte Padlet) que vous avez désignés comme *Membres* pouvez le voir et le modifier. Pas très pratique à l'école.
  - Protégé par un **Mot de passe**, c'est l'option qu'il faut choisir pour un usage scolaire si l'on se sert du mur pour publier des photos. Seuls les détenteurs du mot de passe pourront afficher votre mur.
  - **Secret** : votre mur sera public, mais il ne sera pas indexé par les moteurs de recherche. Seuls les détenteurs d'un lien vers le mur pourront le visiter. Mais ils pourront aussi partager ce lien comme bon leur semblera... C'est indiqué si c'est un mur à usage pédagogique et qui respecte la RGPD.
  - **Public** : a-t-on besoin de dire ici que ce n'est pas une option envisageable pour un usage scolaire ?

Ce bouton permet de définir les *Permissions* des visiteurs du mur. Trois options :

- Peut lire  
Peut voir les publications. Ne peut pas ajouter de publications, modifier ou approuver les publications des autres, modifier ou supprimer un padlet, inviter des collaborateurs.
- Peut écrire  
Peut voir et ajouter des posts. Ne peut pas approuver les posts des autres, modifier et supprimer le padlet, inviter des collaborateurs.
- Can edit  
Peut voir et ajouter des posts, modifier et approuver les posts des autres. Ne peut pas modifier et supprimer le padlet, inviter des collaborateurs.

C'est l'option qu'il faut choisir si vous ne voulez pas que les visiteurs (les parents) puissent écrire sur le mur.

C'est l'option qu'il faut choisir si vous voulez que les visiteurs (vos élèves, leur famille) puissent aussi écrire sur votre mur.

**RETOUR** Change privacy **SAUVEGARDÉ**

**Privé**  
Keep the padlet hidden from the public. Even if someone manages to get to it, they should not be able to access it.

**Mot de passe**  
Keep the padlet hidden from the public. If I choose to share it with someone, they should require a password to access it.

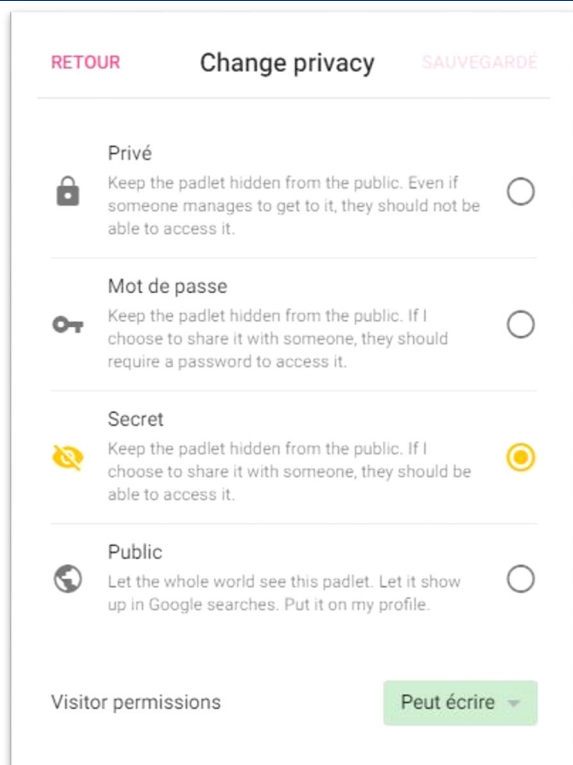
**Secret**  
Keep the padlet hidden from the public. If I choose to share it with someone, they should be able to access it.

**Public**  
Let the whole world see this padlet. Let it show up in Google searches. Put it on my profile.

Visitor permissions

**Peut écrire** ▼

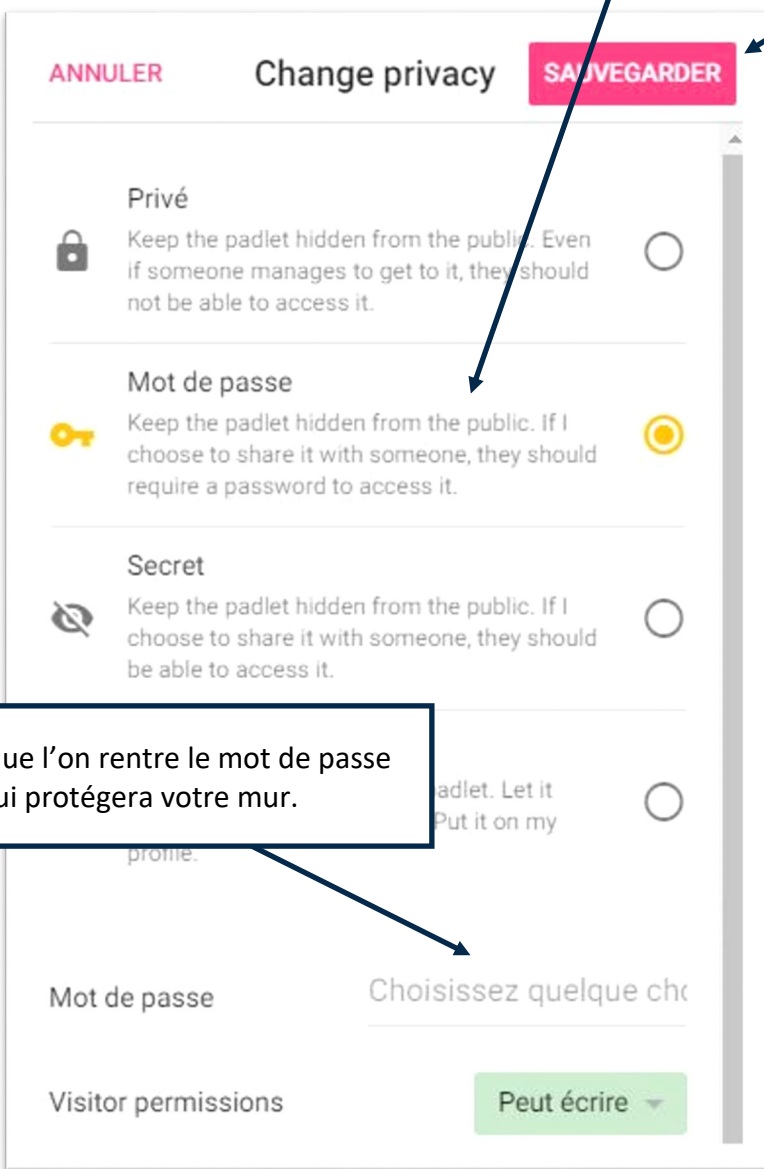
# Comment définir un mot de passe



- Dans le menu *Change Privacy* il faut :
1. Cocher l'option *Mot de passe*, le menu se modifie alors et une zone de texte apparaît en bas.
  2. Ecrivez le mot de passe dans cette zone de texte (et notez-le, il faudra le transmettre aux familles et aux élèves.)

**Attention ! Vous ne devez pas mettre VOTRE mot de passe, celui de votre compte Padlet, car c'est la clef qui permettrait à quelqu'un de mal intentionné de se faire passer pour vous sur Padlet. Vous devez choisir un nouveau mot de passe qui sera communiqué aux familles !**

Quand vous avez fini vos réglages, n'oubliez pas de sauvegarder (mais si vous oubliez, on vous le rappelle).



C'est là que l'on rentre le mot de passe qui protégera votre mur.

Ces quelques règles simples vous permettront de garder un certain contrôle sur votre mur tout en profitant de l'aspect collaboratif de l'outil. En cas de souci, vous avez toujours le moyen de modifier les paramètres pour *privatiser* votre mur, modifier le mot de passe, etc. En cas de besoin, ou simplement pour partager vos créations, n'hésitez pas à me contacter : pierre.snaet@ac-lille.fr